

Soyez prêt en cas d'inondation ce printemps

Les inondations peuvent se produire en toute saison. Il est important d'être prêt à vous protéger vous-même ainsi que votre résidence. Voici quelques conseils simples pour aider à garder votre résidence au sec ce printemps.

Connaissez vos propres risques

Faites le tour de l'extérieur de votre résidence pour repérer les endroits où elle pourrait être exposée à des risques. Étudiez les cartes des zones inondables de votre collectivité pour savoir si votre résidence est située dans une zone à risque. Inscrivez-vous aux alertes météo afin de savoir si une inondation est en cours ou est sur le point de se produire. Suivez votre municipalité sur les médias sociaux pour rester informé des renseignements sur les inondations et sur les mesures de prévention.

Les tuyaux de descente pluviale et les gouttières peuvent se déplacer durant l'hiver. Réparez-les au besoin. Dirigez les bords d'évacuation de vos tuyaux de descente pluviale sur le sol, à 1,8 m (6 pi) de distance de votre fondation et de celle de votre voisin. Nettoyez les gouttières et les tuyaux de descente pluviale des feuilles et des débris qui peuvent s'y accumuler durant l'hiver. Utilisez une pelle pour corriger le terrassement autour de votre résidence en ajoutant de la terre au niveau de la fondation, afin que l'eau s'en éloigne en s'écoulant. Consultez le site Web de votre municipalité pour tout renseignement ou faites appel à un entrepreneur pour obtenir de l'aide.

Évacuez l'eau

Empêchez l'eau d'entrer

Calfeutrez et couvrez les fenêtres du sous-sol. Inspectez les murs pour vérifier s'il y a des fissures et scellez-les. Vérifiez votre pompe de puisard toutes les semaines et plus souvent lors de pluies abondantes ou de la fonte des neiges afin de vous assurer qu'elle fonctionne correctement. Procurez-vous une pompe de puisard de secours automatique en cas de défaillance de la première. Installez un clapet anti-retour pour empêcher les eaux d'égout de pénétrer dans votre sous-sol à partir de la conduite principale d'égout sanitaire et vérifiez-le tous les ans.

Les dommages à votre résidence résultant d'une inondation peuvent être coûteux. Lisez votre police d'assurance ou parlez à votre fournisseur d'assurance afin de savoir si votre résidence est assurée contre tous les types d'inondations. Faites l'inventaire de vos objets de valeur en dressant la liste, ou en prenant des photos ou une vidéo, au cas où vous deviez faire une réclamation d'assurance. Consultez le site Web de votre municipalité ou communiquez avec elle pour vous informer des programmes d'incitatifs financiers offerts aux résidents pour des mesures de réduction des risques d'inondation, tels que des clapets anti-retour et le débranchement des tuyaux de descente pluviale.

Réduisez vos risques financiers

Soyez prêt

Faites des provisions de fournitures d'urgence que vous pourrez prendre avec vous facilement. Pensez aux mesures que vous prendriez en cas d'urgence. Rassemblez vos objets de valeur et rehaussez-les ou montez-les aux étages supérieurs. Déplacez vos matières dangereuses, comme la peinture et les armes, afin qu'elles ne soient pas sur le sol. Discutez avec votre famille, vos amis et vos voisins d'un plan en cas d'urgence. Suivez les conseils des responsables des services d'urgence.